

Le Canard
enchaine



LU POUR VOUS

du 6 novembre 2013

Poulets garnis

LA nouvelle grille des primes pondue en octobre par le ministère de l'Intérieur va donner du cœur à l'ouvrage aux flics haut gradés. Cette « indemnité de responsabilité et de performance », dont une partie est liée aux « résultats », pourra atteindre 58 104 euros annuels pour un directeur de service ou un inspecteur général. Les commissaires divisionnaires ne sont pas mal lotis non plus, avec 37 800 euros, et 25 800 euros pour un commissaire de base. Pour un capitaine ce sera 9 072 euros, et pour un lieutenant 8 232 euros. A condition de bien appliquer les consignes. Chef, oui, chef !

La CGT-Police le syndicat historique depuis 1946.